

Épreuves du bac perturbées : les élèves vont pouvoir les repasser à Lillebonne

Frédéric BORGHINO

2 minutes

Autorisation de la Rectrice

Selon la note interne que nous nous sommes procuré, la direction du lycée informe le corps professoral que « *Mme la rectrice nous autorise à organiser une séance de rattrapage pour l'épreuve d'E3C Anglais.* » Tous les élèves, « *qui n'ont pas pris part à l'épreuve du mardi 28 janvier* », « *empêchés* » ou « *les élèves volontaires qui, au vu des conditions de passation, souhaitent repasser* » pourront participer à cette nouvelle session. Concernant les « *volontaires* », ils ne seront évalués que sur la nouvelle épreuve qui se tiendra le **12 février 2020**.

Pour les épreuves de LV2, Espagnol et Allemand, elles aussi perturbées, les conditions sont identiques.



A partir de 1€

L'ABONNEMENT NUMÉRIQUE

- Accès à 100% des contenus sur le site web
- Votre journal et ses suppléments en version numérique

JE M'ABONNE

Un coupon remis aux parents

Mardi 4 février, la direction a fait parvenir aux parents d'élèves un coupon sur lequel ils doivent indiquer s'ils souhaitent ou non que leur enfant participe à cette nouvelle session. Une convocation

officielle leur sera adressée ultérieurement.

Une demi-journée de préparation et 50 euros par lot de copies

C'est donc dans un cadre contraint que les professeurs/correcteurs vont devoir s'organiser. Le temps de préparation accordé est d'une demi-journée par équipe (trois professeurs pour trois classes en histoire-géographie par exemple). Une rémunération de 50 euros par lot de copies sera attribuée dans le cadre des corrections.